



# Info RRPePUL

3<sup>e</sup> trimestre de 2025

## Changement à la direction du Bureau de la retraite

Un changement important est survenu récemment au sein de la direction générale de l'organisation.

Le directeur général, Martin Latulippe, prendra sa retraite à la fin du mois de janvier 2026, après une carrière marquée par un engagement soutenu et de nombreuses réalisations. L'organisation tient à souligner sa contribution exceptionnelle et à lui exprimer sa profonde reconnaissance.

Sous sa direction, le Bureau de la retraite a connu une croissance constante, au fur et à mesure que les mandats s'élargissaient. Il a su mettre en place une organisation reconnue pour la qualité des services rendus et la rigueur de la gestion. Grâce à son leadership visionnaire, le Bureau est devenu une référence dans le domaine, notamment en matière de gouvernance des régimes de retraite, de la gestion des risques et du développement de tableaux de bord stratégiques. Son souci de vigie et son approche proactive ont permis d'anticiper les enjeux majeurs, positionnant l'organisation comme un modèle à suivre pour de nombreux administrateurs de régimes de retraite.

## Changement à la direction du Bureau de la retraite (suite)

Depuis le 16 juin 2025, la direction générale est assurée par Pascale Simard, qui possède une excellente expérience dans l'administration des régimes de retraite. Actuaire de formation, elle travaille depuis 28 ans dans le domaine des régimes de retraite, dont 16 ans comme directrice du Bureau de la retraite à la Ville de Québec. Elle y a piloté plusieurs projets d'envergure, notamment la création et la modernisation des processus administratifs et la valorisation des communications auprès des participants.

**Martin Latulippe**  
Directeur général sortant



Son expertise technique, combinée à un sens aigu du leadership, lui a permis de bâtir des équipes solides et de favoriser une culture d'innovation et de rigueur.

Ce changement de direction s'inscrit naturellement dans une volonté de continuité et de développement. Le CA du Bureau est convaincu que cette transition permettra de poursuivre les objectifs avec rigueur, dynamisme et professionnalisme.

**Pascale Simard**  
Directrice générale



## Vigie des marchés financiers

En 2024, les économies américaine et mondiale affichaient une certaine robustesse. Toutefois, l'arrivée de l'administration Trump, marquée par son imprévisibilité, son style de gestion particulier et ses méthodes de négociation avec les pays étrangers et les entreprises, a engendré une forte incertitude sur les plans politique, économique et financier.

Dans ce contexte, le Comité de retraite, en collaboration étroite avec le Comité de placement, l'équipe Placements du Bureau de la retraite et les gestionnaires de portefeuilles du Fonds commun, a renforcé sa vigie au niveau de l'investissement de la caisse de retraite.

Le Bureau de la retraite maintient des communications constantes avec les gestionnaires de portefeuilles, qui ajustent leurs stratégies d'investissement afin de tenir compte de ces incertitudes. Ces derniers ont déjà évalué

les effets potentiels des politiques tarifaires sur les actifs en portefeuille et ont procédé à des désinvestissements ciblés dans les secteurs jugés trop exposés.

Par ailleurs, les gestionnaires prennent en considération les niveaux de valorisation élevés des titres américains, notamment dans le secteur technologique. En conséquence, ils ont structuré des portefeuilles plus diversifiés, tant sur le plan sectoriel que géographique, que les indices de référence. Ils intègrent également des scénarios où l'inflation américaine pourrait repartir à la hausse, en raison des politiques économiques mises en œuvre.

En conclusion, l'ensemble de la structure responsable de la gestion de votre régime de retraite est pleinement mobilisé pour faire face aux imprévus et assurer la solidité financière du Régime.

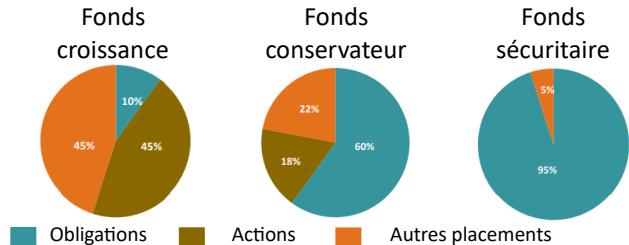
## Épargne personnelle avec le RRPePUL

Saviez-vous que vous pouvez verser dans votre régime de retraite des cotisations volontaires et ainsi profiter des différentes options de placement qu'offre votre régime à des frais avantageux?

Pour ce faire, il suffit d'adresser une demande en ce sens au Bureau de la retraite, de remplir les formulaires appropriés et de prendre connaissance des caractéristiques des options de placement disponibles.

Il y a toutefois une condition importante à respecter : les sommes doivent provenir d'un véhicule de placement déjà enregistré (REER, FERR, CRI ou FRV).

Les principales caractéristiques des trois options de placement disponibles sont les suivantes :



Chaque fonds a des caractéristiques et des objectifs différents. Il est important de choisir une option de placement en fonction de vos objectifs, de votre horizon de placement et de votre tolérance au risque.

Pour en savoir davantage, consulter [la brochure d'information sur les options de placement](#) disponible sur le site Web du RRPePUL.

Publié en septembre 2025.

Pavillon Maurice-Pollack  
2305, rue de l'Université - bureau 3121  
Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : 418 656-3802  
Télécopieur : 418 656-3110  
Courriel : [bretraite@bretraite.ulaval.ca](mailto:bretraite@bretraite.ulaval.ca)